

Communication de la Maire de Paris sur la modernisation de l'administration parisienne

27/09/2016

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues

Forte de l'engagement, du professionnalisme et de la diversité de ses agents, notre administration s'attache à répondre au mieux aux besoins des Parisiens. Cette mobilisation est d'autant plus remarquable qu'elle s'inscrit dans un contexte difficile. Tout d'abord, elle a su faire face à un engagement exceptionnel, un professionnalisme remarquable, aux attaques terroristes qui ont durement frappé Paris en janvier et novembre 2015.

Plus récemment, la gestion de la crue de la Seine ou l'organisation de l'Euro se sont déroulées dans des conditions exemplaires. Nous en avons tous été témoins et je veux bien sûr remercier, à travers le secrétaire général de la Ville, l'ensemble des fonctionnaires qui ont permis de surmonter ces crises ou ces événements majeurs dans lesquels nous avons répondu présents malgré, parfois, le scepticisme.

La modernisation de l'administration est une priorité. Depuis deux ans, notre administration a su évoluer, changer ses pratiques, par exemple dans la manière de concevoir nos bâtiments publics, mais aussi développer la transversalité pour accompagner la mise en place du budget participatif ou encore l'appel à projets "Réinventer Paris".

Elle a entendu les attentes des Parisiens, qui sont désormais régulièrement consultés.

Enfin, après le succès de la conférence de Paris sur le climat, l'administration parisienne a définitivement pris le tournant de la responsabilité écologique.

Tous ces projets ont été conduits en dépit d'une baisse des dotations de l'État qui pèse encore fortement sur notre équation budgétaire.

Je veux, au-delà du secrétaire général, remercier bien sûr tous les directeurs, tous les agents, mais aussi l'Exécutif et notamment Emmanuel GRÉGOIRE qui porte ce sujet, qui ne le porte pas seul, car chaque adjoint, chaque maire d'arrondissement est impliqué dans cette grande entreprise de modernisation de notre service public.

De nombreux chantiers de modernisation ont ainsi été lancés. Leur premier objectif est d'améliorer la qualité du service public.

En effet, il s'agit en premier lieu de développer un accueil de qualité.

Si un certain nombre de progrès ont été effectués dans ce sens, le recours au numérique doit nous permettre d'aller plus loin en développant une offre performante, simple et accessible, qui place véritablement l'usager au centre de la démarche.

De nouveaux outils permettront également d'atteindre les publics les plus éloignés du service public, nous continuerons aussi à adapter les jours, les horaires d'ouverture de nos équipements aux besoins et aux pratiques des Parisiens, en lien avec les organisations syndicales.

C'est le sens de notre politique d'ouverture dominicale des médiathèques, ou encore de la mobilisation de la brigade de lutte contre les incivilités, en accentuant notre présence le soir et le week-end, parce qu'une mairie est une organisation publique, une administration publique, fonctionnant, c'est vrai, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, pas tous les services mais une partie.

La modernisation doit également permettre de simplifier les démarches des Parisiens. Nous avons ainsi fait le choix de développer la logique du guichet unique et une offre de proximité plus lisible.

Cet effort va se poursuivre avec les demandes de cartes de stationnement dont les conditions d'attribution vont être simplifiées à compter du 1er janvier 2017.

Lancée en effet en février dernier, la carte citoyenne a vocation à remplacer progressivement l'ensemble des cartes existantes pour les usagers des services publics municipaux. C'est un levier d'autant puissant que son succès se confirme avec déjà plus de 100.000 cartes délivrées.

En outre, nous cherchons à gagner de nouvelles marges de manœuvre par l'optimisation de notre fonctionnement pour plus d'efficacité et de lisibilité.

Dans la lignée de ce qui a été formulé par l'Inspection générale de la Ville de Paris, le Secrétariat général a fait des préconisations pour rationaliser nos organisations autour de six axes :

- la réduction du nombre de directions ;
- une meilleure organisation des fonctions support de la collectivité au service des équipes de terrain ;
- la rationalisation de l'organisation des services déconcentrés ;
- la diminution du nombre d'échelons hiérarchiques ;
- les réorganisations de directions ;
- le regroupement des directions sur des sites uniques.

Grâce à une approche innovante et participative, notre administration relève les défis qui se posent à elles.

Défi institutionnel tout d'abord, puisque nous devons prendre en compte l'émergence d'un nouveau paysage institutionnel. D'une part, la construction de la métropole du Grand Paris que je soutiens fortement, car c'est la bonne échelle pour aujourd'hui travailler sur bon nombre de sujets. Cette métropole du Grand Paris nous offre de nouvelles opportunités de synergies. D'autre part, la réforme du statut de Paris qui a été visée par le Conseil d'État avec un avis favorable, j'invite chacune et chacun à lire cet avis. Cette réforme du statut de Paris mettra fin à certains cloisonnements et prévoit le transfert des compétences de l'État.

A ce titre, 2.200 agents de terrain seront accueillis à la Ville de Paris d'ici 2018. J'ai d'ailleurs rencontré la semaine dernière avec le préfet de police, l'ensemble des organisations syndicales à la préfecture de police sur ce thème dans un climat constructif et tout à fait apaisé.

Nous devons également relever le défi budgétaire. Depuis plusieurs années, Paris est pionnière en matière de modernisation des fonctions et comptables. Notre administration va désormais s'engager dans une nouvelle étape essentielle : celle de la certification des comptes. Ce chantier, porté aussi par Julien BARGETON, est un chantier structurant. Il doit aboutir à une première certification expérimentale en 2022 pour les comptes de 2020. En outre, dans un contexte de changement pour les agents, nous avons fait le choix d'une politique sociale protectrice qui porte haut les valeurs de laïcité, d'égalité et de diversité.

Nous souhaitons notamment améliorer les conditions de travail en centrant nos efforts sur les métiers les plus pénibles ou encore en faisant respecter très prochainement ce droit à la déconnexion. En nous appuyant sur un dialogue social de qualité, nous allons poursuivre cette dynamique toujours plus forte d'association et d'accompagnement des agents. Notre administration doit être à l'avant-garde de la mobilisation de Paris contre le changement climatique et pour la transition écologique.

Mais avant de parler de la transition écologique, je veux dire que, dans les sujets que nous mettons dans ce dialogue social et cet accompagnement social, il y a bien sûr la politique en faveur du logement des personnels de la Ville de Paris. Aujourd'hui, un agent sur quatre est concerné dans les offres de logement social. C'est extrêmement important de pouvoir aussi pour les agents qui, notamment, ont des suggestions particulières - horaires - de pouvoir bénéficier de ces propositions de logement à proximité de leur lieu de travail. Je compte aller plus loin dans ce domaine. Nous aurons l'occasion d'en reparler avec notamment Ian BROSSAT sur la politique du logement.

Notre administration doit donc être aussi à l'avant-garde de la mobilisation de Paris contre le changement climatique et pour la transition écologique. Je vous invite, là aussi, à écouter les informations de ce matin, notamment, sur les données relatives au nombre de morts que la pollution fait dans le monde : plus de trois millions de morts. Aujourd'hui, c'est devenu l'une des premières causes de mortalité sur la planète. Je me réjouis que nous soyons au lendemain et non pas, je dirai, que nous ayons agi avant, et non pas après, notamment en prenant la mesure historique, hier, de fermeture des voies sur berges aux voitures.

C'est le sens de la révision du plan de déplacement de l'administration parisienne et de la signature du premier contrat 100 % électricité verte ou encore de l'orientation de notre politique de consommation et d'achat. Nous appuyons, ici encore, sur la mobilisation des agents avec, par exemple, le développement du télétravail. Je remercie aussi Yves CONTASSOT des propositions faites sur, justement, la mobilisation de l'administration parisienne en matière de développement durable et notamment de transition énergétique.

Plus que jamais, notre administration veut aussi relever le défi de la participation citoyenne et de l'ouverture démocratique. Parce que la transparence en est la condition, nous avons mis en ligne les données budgétaires et celles du bilan social. Au-delà, nous associons concrètement les Parisiens à nos décisions. En témoigne le succès de la plate-forme "idee.paris" qui participe avec énergie à ce renouveau démocratique. Cette plate-forme a accueilli 16 campagnes d'idées depuis son lancement en janvier 2015.

L'ampleur de ces défis nous invite finalement à revoir en profondeur nos manières de faire. C'est sans doute ce qu'il y a de plus difficile à modifier. C'est un changement culturel que nous accompagnons. Il s'agit d'innover pour transformer la fabrique même des politiques publiques. C'est pourquoi nous avons fait le choix d'une démarche d'innovation ouverte qui s'appuie sur la politique d'"open data", chère à Jean-Louis MISSIKA et aujourd'hui portée par l'ensemble de notre équipe et de l'administration. Cette "open data" se nourrit bien sûr de très nombreux partenariats. Nous l'avons

vu, par exemple, lors du hackathon "Fluctuat nec mergitur" de janvier 2016, où l'écosystème parisien de l'innovation a répondu avec talent à la diversité des besoins issus de la menace terroriste.

Au niveau international, la Ville de Paris effectue une veille pointue, développe son réseau, identifie de bonnes pratiques, signe de son engagement dans ce domaine. La Ville de Paris accueillera en décembre 2016, c'est-à-dire à la fin de cette année, le sommet de l'"Open Government Partnership" puisque nous avons été retenus. La France a été retenue et Paris l'a été. D'ailleurs, Emmanuel GRÉGOIRE est allé préparer cet événement la semaine dernière dans la réunion qui s'est tenue aux Nations Unies, à New-York, sur ce grand événement.

Enfin, l'administration parisienne applique cette logique d'innovation en interne. C'est très important pour nous. Alors qu'elle modernise ses méthodes de travail, elle sera bientôt en mesure de développer son propre laboratoire interne. Mes chers collègues, en se modernisant, l'administration devient donc plus ouverte et plus attentive, plus agile et plus inventive, plus responsable aussi. En dépit d'un contexte budgétaire contraint, de circonstances parfois très difficiles, elle garantit ainsi aux Parisiens un service public de qualité. Elle se situe à l'avant-garde de grands projets municipaux, comme l'illustre sa mobilisation pour la candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Je suis fière de ces progrès. Je porterai avec force l'approfondissement de ces chantiers qui sont très importants tout au long de notre mandature. Je pense que cette fierté, nous pouvons la partager. Les Parisiens savent qu'ils ont une administration performante qui accepte le changement, qui accepte les évolutions dans un contexte difficile. C'est vrai que c'est beaucoup plus difficile de conduire des réformes lorsque la baisse brutale des dotations, dont on voit les effets sur l'ensemble de l'économie de notre pays, a pour conséquence de nous contraindre fortement dans l'évolution du service public. Je le redis ici : 200 millions d'euros de baisse des dotations décidées par le gouvernement depuis 2014.

C'est quelque chose qu'y entrave, mais nous arrivons à surmonter cela grâce aux efforts considérables que font d'abord les élus, cet Exécutif, mais aussi les fonctionnaires qui, comme nous, sont soucieux de l'importance du service public. Lorsque j'entends ici et là mettre en cause les fonctionnaires, se poser la question ou même annoncer la diminution drastique du nombre de fonctionnaires, je réponds toujours de la même façon : les bébés vont-ils se garder tout seul ou va-t-il falloir arrêter de construire des crèches dans nos écoles ? Les A.S.E.M., tous ces personnels du périscolaire, nos professeurs de la Ville de Paris, tout cela serait de la dépense superflue qui creuse la dette et qui n'apporte pas de service ? Voilà de quoi il s'agit quand on parle de service public.

Donc, oui, ici, nous soutenons le service public, mais nous le soutenons en accompagnant ces mutations parce que, bien sûr, les pratiques sociales, la demande sociale se fait différente dans une Ville où les Parisiens sont des citoyens comme les autres citoyens de toutes les villes. Ils ont aussi des besoins directs qui concernent leur vie quotidienne. L'honneur et la fierté du service municipal, c'est d'apporter des réponses à ces besoins quotidiens. Je redis ici à Philippe CHOTARD, à Emmanuel GRÉGOIRE, à l'ensemble des fonctionnaires, à l'ensemble de mon Exécutif et des maires d'arrondissement, ma gratitude, ma reconnaissance pour le travail extraordinaire qu'ils fournissent au quotidien.

Je vous remercie.